

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024

Etaient présents : MRS de BECDELIEVRE, SALAIS, DUPUIS, CHABOISSON (à partir de la délibération n°35), DOUCET, PERRON, VIGNAUD, MMES BOULINEAU et LIDDLE

Etaient absents-excuses : MME THAUVIN ET M. PERRAULT

Le vendredi 13 décembre 2024 à 18h30, Monsieur Marc de BECDELIEVRE a ouvert la séance. Madame Caroline BOULINEAU a été nommée secrétaire de séance.

Sur interpellation de Monsieur le Maire, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024.

1/ Délibérations :

32-2024 : Groupement de commande voirie 2025

Monsieur le Maire rappelle la possibilité d'adhérer à un groupement de commandes voirie pour 2025, auprès de la communauté de communes. Compte tenu de la qualité des prestations proposées ces dernières années, il propose de renouveler notre adhésion pour 2025, pour la partie « enrobé à froid » seulement, sans opter pour la partie « réalisation de travaux ».

Il est décidé à l'unanimité d'adhérer à la prestation de fourniture et livraison de matériaux pour 12 sacs d'une tonne.

33-2024 : Convention de récupération d'animaux errants avec l'association Paix animale

Monsieur le Maire rappelle le souci récurrent de gestion des animaux errants et donne lecture des prestations proposées par l'association Paix Animale, qui est agréée à la fois comme fourrière et comme refuge.

La convention prévoit les opérations de récupération, d'identification, de stérilisation et de garde de l'animal, et mentionne les charges financières à devoir par la commune, avant la mise à l'adoption, si le propriétaire n'est pas retrouvé.

A l'unanimité le conseil accepte la signature de la convention.

34-2024 : Modification statutaire du S.I.E.I.L.

Le conseil municipal approuve les modifications statutaires du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire relative à la demande d'adhésion à la compétence éclairage public des Communautés de communes du Castelrenaudais et de Loches Sud Touraine.

35-2024 : Protection sociale complémentaire- risques prévoyance et santé.

Monsieur le Maire expose les nouveaux principes de prise en charge par les employeurs publics territoriaux d'une partie du financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquels les agents souscrivent pour couvrir les risques santé et de prévoyance. Cette participation communale devient obligatoire pour les risques prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025 (minimum 7 €) et pour les risques santé au 1^{er} janvier 2026 (minimum de 15€).

.../...

Le conseil municipal décide pour les:

- Risques prévoyance :

- de participer à compter du 1^{er} janvier 2025, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- de verser une participation mensuelle de 7 € à chaque agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

-Risques santé :

- de participer à compter du 1^{er} janvier 2026, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- de verser une participation mensuelle de 15 € à chaque agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie santé labellisée.

36-2024 : Demande subvention pour travaux ravalement façade de la mairie/salle des fêtes.

Les travaux de ravalement du bâtiment mairie/salle des fêtes n'ayant pas été réalisés en 2024, Monsieur le Maire propose de déposer en complément une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR, qui permettra d'envisager une rénovation de toutes les façades du bâtiment (coût total révisé de 38.345 € TTC). Les conseillers acceptent à l'unanimité cette proposition.

37-2024 : Demande de subvention pour travaux voirie

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention « socle » auprès du Département au titre du FDSR, pour des travaux de voirie. Cette subvention garantie permettra d'effectuer quelques travaux de rénovation dans un domaine (voirie) de plus en plus dégradé.

2/ Informations

- Monsieur le Maire présente le rapport d'activités annuel de la communauté de Communes établi sur plusieurs thèmes dont :
 - 1 L'accueil des habitants sur le territoire
 - 2 Le développement économique de proximité
 - 3 L'amélioration de la qualité de vie
 - 4 L'aménagement du territoire
 - 5 Le conseil de développement
 - 6 Les fonctions supports
- Monsieur le Maire informe les conseillers de la commande passée pour les plaques de rues-routes et les numéros. Dès leur livraison prévue en février, elles seront mises en place par l'agent communal.

.../...

- Monsieur le Maire fait part de l'obtention d'un prix du patrimoine pour le fleurissement avec un bon d'achat de 110 € à faire valoir à la pépinière Bravard de Barrou.
- Monsieur le Maire présente un schéma pour la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde, obligatoire en cas de risque majeur identifié, afin d'alerter, secourir et mettre en place diverses opérations d'alerte, d'aide etc..., à la population.
Boussay est notamment très concerné par les risques d'incendie avec les nombreux massifs boisés, mais aussi par les risques de tempête, d'inondation au bord de la Claise et de séisme. Il y aura lieu aussi de déterminer des permanences des élus suivant leur lieu d'habitation et, comme indiqué par Mrs Perron et Vignaud, en fonction de leur disponibilité.
- Monsieur le Maire fait part :
 - o de l'installation du nouveau radar pédagogique aux Bernardières, avec un choix d'emplacement motivé par la réduction maximum des risques pour les agents lors de son changement de place.
 - o de la mise en place de la cuve à eau près du local technique et de son remplissage
 - o de la réalisation de la 1ère phase des travaux d'enfouissement dans le Bourg.
M. Vignaud s'inquiète du passage du fourreau téléphone et fibre.
Monsieur le Maire indique qu'une nouvelle intervention sur site est prévue en janvier avec installation d'un lampadaire supplémentaire et des travaux en souterrain à revoir impasse de l'ancienne mairie.
 - o du passage sur la commune du tour de France le 13 juillet 2025 lors de l'étape Chinon-Châteauroux avec son souhait du survol de l'hélicoptère sur le village.
 - o de sa participation avec les deux adjoints au congrès des Maires d'Indre-et-Loire le 4 décembre 2024 en présence de la Ministre de l'artisanat et du commerce.
 - o de la date retenue pour les vœux de Boussay ; le samedi 4 janvier 2025 à 18h30, avec remise des cadeaux aux seniors et du calendrier de l'année 2025 'Boussay d'antan'.

M. Perron prend ensuite la parole pour indiquer qu'il a réalisé une belle saison à la halle en 2024 et son souhait de faire un don à la Commune.

Pour l'année 2025 il projette d'ouvrir du début juin à fin septembre, soit 4 mois et non plus 3.

Monsieur Dupuis fait ensuite un point sur les décisions prises par le syndicat de l'eau (SMAEP de la Touraine du Sud) avec négociation du contrat d'affermage et programmation de changement des compteurs pour une lecture des relevés plus facile.

Monsieur Doucet demande si ce nouveau changement de compteur est réellement utile

Monsieur Dupuis précise qu'avec les nouveaux compteurs il y aura un envoi direct.

Des travaux sont prévus sur Boussay vers Pelchate où il y a souvent des problèmes et des fuites de canalisations.

La séance est levée à 20h30.